

Les partenaires impliqués dans le projet VaLOGReg



Lycée technique
d'Esch-sur-Alzette
(Luxembourg)



Ministère de l'Éducation
nationale et de la
Formation professionnelle
(Luxembourg)



Institut wallon de Formation
en Alternance et des Indépendants
et Petites et Moyennes Entreprises
(Belgique)



Ministerium für Bildung
(Saar)



Ministerium für Bildung,
Wissenschaft, Jugend und Kultur
(Rhénanie-Palatinat)



Groupement d'intérêt public
Formation Tout au Long de la Vie
(France)

Ministère de la Communauté
française (Belgique)



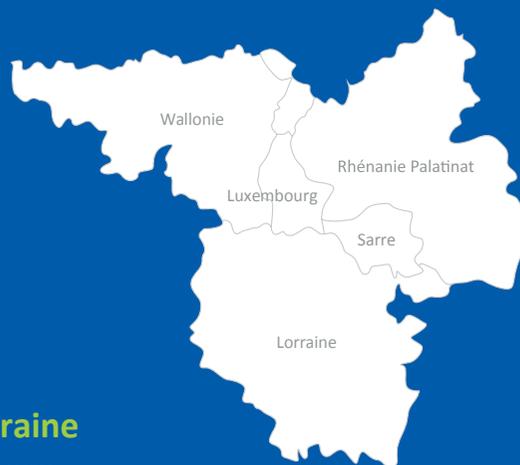
COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE



Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie

Pour en savoir plus :

www.ecvet-team.eu
www.ecvet-projects.eu



Lorraine

GIP-DAVEN

Rue de Saurupt, 28 BP 3039
F-54012 NANCY Cedex

T +33 383 55 06 58
F +33 383 57 95 31
ce.daven@ac-nancy-metz.fr

Luxembourg

Ministère de l'Éducation
nationale et de la Formation
professionnelle

Rue Aldringen, 29
Service de la Formation
Professionnelle
L-2926 Luxembourg

T +35 2 247 85942
F +35 2 474116
christina.suss@men.lu

Sarre

Ministerium für Bildung

Hohenzollernstraße, 60
D-66117 Saarbrücken

T +49 681501-7262
F +49 681501-7511
m.falk@bildung.saarland.de

Wallonie

IFAPME

Place Albert 1^{er}, 31
B-6000 Charleroi

T +32 71 23 21 83
anne.wasterlain@ifapme.be

Centre de Coordination
et de Gestion des
programmes européens

Rue Adolphe Lavallée, 1
B-1080 Bruxelles
Bureau 1F126

T +32 2 690 84 34
farid.gammar@cfwb.be

Rhénanie-Palatinat

Ministerium für Bildung, Wissen-
schaft, Weiterbildung und Kultur

Mittlere Bleiche, 26
D-55116 Mainz

T +49 613116-2832
F +49 613116-4001
hans-juergen.berg@mbwwk.rlp.de

ecvet

Le système européen de transfert de crédits pour
l'enseignement et la formation professionnels.

VaLOGReg

Valoriser les acquis
d'apprentissage dans
la Grande Région.

Allemagne, France, Luxembourg, Wallonie



Programme pour l'éducation et
la formation tout au long de la vie

La Wallonie, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre et
la Lorraine s'unissent autour du projet VaLOGReg pour valoriser
vos connaissances.

VaLOGReg

Value the learning outcomes in the "Grande Région"

Valoriser les acquis d'apprentissage dans la Grande Région.

"...pour des régions frontalières une coopération étroite dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels est un facteur important de compétitivité ¹."

Contexte

- La Grande Région Sarre - Lorraine - Luxembourg - Rhénanie-Palatinat - Wallonie
- 4 pays - 5 régions - 1 espace économique et social - 11,3 millions d'habitants - 180.000 travailleurs transfrontaliers
- Les apprentissages qui se font dans une des régions voisines prennent différentes formes, (périodes de stage, apprentissage transfrontalier, etc.) et sont peu ou pas du tout reconnus dans la région d'origine.

Le projet VaLOGReg se place dans un contexte d'apprentissage réel

Le projet VaLOGReg est l'un des 10 projets pilotes adoptés en 2008 et cofinancés par la Commission européenne. Tous les projets ont pour finalité de tester les spécifications d'ECVET. (voir ci-contre)

L'objectif du projet était de mesurer comment les spécifications d'ECVET créent les conditions de la confiance mutuelle entre organismes et institutions travaillant dans des contextes d'apprentissage différents.

Par une démarche s'appuyant sur deux qualifications (mécanique auto et électronique en énergie), des experts ont comparé les référentiels et y ont identifié des acquis identiques, qui ont pu faire l'objet de la phase de mobilité.

Pour garder une présentation positive le projet VaLOGReg s'est placé dans un contexte d'apprentissage réel. Cette approche a permis aux jeunes une immersion complète dans l'autre système. C'est ce qui distingue le projet VaLOGReg des autres projets ECVET.

Les jeunes ont pleinement été intégrés dans les classes de leur pays d'accueil où ils ont été évalués dans les mêmes conditions que leurs collègues. A leur retour, ces acquis d'apprentissages ont été reconnus comme s'ils avaient été acquis dans le pays d'origine. A partir de là, les jeunes ont pu poursuivre leur formation sans allongement de la durée.

Sur base de comparaison des référentiels (profil de formation) et en se référant aux spécificités techniques d'ECVET, les partenaires du projet ont ainsi développé une approche générale et transférable à d'autres métiers/professions afin d'établir la confiance mutuelle pour reconnaître les acquis d'apprentissage obtenus dans une autre région.



¹ Extrait de la déclaration commune des responsables politiques en matière d'éducation en Grande Région; 6 mai 2010

ECVET

Le système européen de transfert de crédits pour l'enseignement et la formation professionnels. Transparence, comparabilité, transférabilité et reconnaissance sont les mots clés.

Dans l'ECVET, les acquis d'apprentissage, obtenus par un individu lors de périodes de formation dans un autre pays, peuvent être transférés et reconnus dans le contexte d'origine de leur pays comme faisant partie intégrante de leur formation.

ECVET est fondé sur les acquis d'apprentissage et les unités d'acquis d'apprentissage.

Les acquis d'apprentissage, sont définis par les savoirs, aptitudes et compétences qui peuvent être acquis dans différents contextes de formation.

Les unités d'acquis d'apprentissage, sont les éléments constitutifs des certifications dans le pays d'origine. Les unités peuvent faire l'objet d'une évaluation, d'une validation et d'une reconnaissance.

Le crédit est accordé à l'apprenant pour ses acquis d'apprentissage évalués et attestés. Les acquis d'apprentissage, pour lesquels le crédit est accordé, peuvent être transférés et capitalisés jusqu'à l'obtention d'une certification, conformément aux normes et réglementations qui, en la matière, régissent les certifications dans les pays participants.

La confiance mutuelle et le partenariat entre organismes participants s'expriment dans des Accords de partenariats et des Contrats pédagogiques.

